

Mardi 31 janvier 2012

14h30 - 17h30 Ateliers

### MÉTROPOLISATION ET PÉRI-URBANISATION : QUELLES ÉVOLUTIONS ?

L'expansion des espaces sous influence urbaine et l'interdépendance entre les territoires recomposent les espaces vécus. Comment mesurer et analyser ces transformations ? Quelles continuités, quelles ruptures observe-t-on ?

### MOBILITÉ EN PÉRI-URBAIN : QUELLES SOLUTIONS ?

Le système de transport ne s'est pas adapté à la ville péri-urbaine et ses formes dilatées. Comment s'organisent les modes de vie de ses habitants ? Sont-ils condamnés à l'usage de la voiture ? Quel maillage hiérarchisé pour répondre aux besoins ?

### RÉNOVER SON PATRIMOINE BÂTI, QUELLES STRATÉGIES ?

Les gestionnaires des patrimoines immobiliers publics doivent rénover leurs bâtiments sous l'angle énergétique et accessibilité. Quelles stratégies, quelles organisations, quels outils de financement pour atteindre des objectifs ambitieux dans des contextes budgétaires tendus ?

### L'ÉVALUATION, OUTIL DE PILOTAGE DES POLITIQUES

Comment renforcer les évaluations au regard des enjeux, du développement durable, conduire des études d'impacts et concerter avec les habitants ? Quels outils de suivi et de pilotage des politiques ? Quels enseignements en matière de déplacements et de zones urbaines sensibles ?

### PÔLES MÉTROPOLITAINS ET COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES

À l'heure de la recomposition des territoires et des compétences, comment penser la gestion des grands territoires ? Comment organiser la coordination inter-territoriale avec l'émergence des pôles métropolitains ? Comment dialoguer au-delà des frontières pour les agglomérations limitrophes ?

### RÉDUIRE LES VULNÉRABILITÉS URBAINES

La sécurité de la population et l'économie d'une ville peuvent être affectées par des événements naturels ou technologiques. Quelle réponse y apporter ? Comment anticiper ces risques en terme d'organisation urbaine pour concilier développement de l'urbanisation et protection des hommes et du bâti ?

### QUALITÉ URBAINE : QUELS LABELS ?

Les labels sur la ville se multiplient aujourd'hui. Comment les acteurs concernés, maîtres d'ouvrage et aménageurs, peuvent-ils s'y retrouver ? Les labels garantissent-ils vraiment la qualité urbaine ? Au-delà, conduisent-ils à la normalisation ?



TechniCités

la Gazette

LE COURRIER



### Venir au Centre de Congrès de Lyon

Le Centre de Congrès de Lyon, Cité Internationale - 80, quai Charles de Gaulle 69006 LYON est situé à la porte nord-est de Lyon, entre le parc de la Tête d'Or et le quai Charles de Gaulle.

#### Vous arrivez par le train :

Depuis la gare de la Part-Dieu, sortie Vivier Merle prendre :

- Bus C1 Gare Part Dieu - Cuire, arrêt Cité internationale centre de congrès
- Bus C2 Gare Part-Dieu - Rillieux Semailles, arrêt Cité internationale Transbordeur
- Bus n°70 Gare Part-Dieu - Neuville, arrêt Cité internationale Transbordeur

Depuis la gare de Perrache, prendre :

- métro A direction Vaulx en Velin-la Soie, arrêt Foch puis ligne Bus C4 (Jean Macé - Cité internationale), arrêt Cité internationale centre de congrès

#### Vous arrivez par avion :

- Arrivée Lyon-Saint Exupéry - prendre le tram-train RhônExpress qui relie directement l'aéroport à la gare de la Part Dieu (toutes les 15 mn et pour 30 mn de trajet).

#### Vous arrivez par la route :

Latitude: 45.7851676 Longitude: 4.8528885

En provenance des autoroutes : A7, Marseille - A6, Paris - A42, Genève - A43, Chambéry - Grenoble, le Centre de Congrès est situé à proximité du périphérique nord, sortie Porte de St Clair, direction Cité internationale.

3 parkings P0, P1 et P2 vous offrent 3350 places. Pour stationner, privilégier le P0 ou P1, proches du centre de congrès.

#### Vous arrivez en vélo :

Le Grand Lyon met à disposition un parc de vélo'v, répartis sur 343 stations.

Une station vélo'v est située face au parvis du centre de congrès.

# Certu



Les Entretiens  
du Certu  
2<sup>e</sup> rencontre

Centre  
de Congrès  
de Lyon

## Métropolisation et nouvelles urbanités



Cité internationale - Lyon

31 janvier - 1<sup>er</sup> février 2012

Biennale de  
l'ingénierie  
territoriale  
du CNFPT



### Pour vous inscrire

Retrouvez toutes les informations sur : [www.lesentretiensducertu.fr](http://www.lesentretiensducertu.fr)

CNFPT  
80 rue de Reuilly  
CS 41232 - 75578 Paris cedex 12

CERTU  
9 rue Juliette-Récamier  
69456 Lyon Cedex 06



[www.lesentretiensducertu.fr](http://www.lesentretiensducertu.fr)

mél : [lesentretiensducertu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lesentretiensducertu@developpement-durable.gouv.fr)

Mardi 31 janvier 2012

Plénière d'ouverture animée par  
Xavier Brivet

9h00 - 9h30 Accueil

9h30 - 10h30 Ouverture

- ➔ **Gérard Collomb**, maire de Lyon
- ➔ **André Rossinot**, président du Comité D'Orientation du Certu

10h30 - 12h00 Table ronde

**Mila Freire**  
Banque mondiale  
USA

**Bernardo Secchi**  
architecte-urbaniste  
Milan

**Marie-Christine Jaillet**  
sociologue - Université  
de Toulouse

**Jean Cavailles**  
économiste INRA

**Jean-Pierre Orfeuil**  
spécialiste des mobilités -  
Université de Paris

**Guy Burgel**  
géographe - Paris X

➔ **Comprendre la ville d'aujourd'hui  
pour agir demain**

Comment décrypter les transformations qui affectent la ville :  
poussée de la péri-urbanisation, émergence de villes multipolaires,  
avènement de nouvelles formes d'urbanités, stratégie des entreprises  
modifiant la donne des territoires ?

Des analystes et des experts confrontent leurs approches...

Grand témoin ➔ **Jean-Marc Michel**, DGALN

13h00 - 14h00 Déjeuner

Mercredi 1<sup>er</sup> février 2012

9h00 - 12h00 Ateliers

**RÉFÉRENTIEL EUROPÉEN  
DE LA VILLE DURABLE** 8

La version finale du « référentiel européen de la ville durable » issu de la charte de Leipzig sera prochainement mise à disposition des villes : un regard sur la démarche, l'outil et ses perspectives d'usages seront exposés dans cet atelier.

**PARTAGE DES COÛTS  
DE LA VILLE DURABLE** 9

L'adaptation des villes vers un développement durable va amener ses acteurs à repenser le partage des coûts des aménagements. Qui peut et qui va payer entre les pouvoirs publics, les habitants, les usagers et les partenaires privés ?

**VERS QUEL URBANISME NÉGOCIÉ ?** 10

Si la planification urbaine et la décision de l'aménagement sont de la responsabilité publique, le montage des opérations est l'objet d'un processus de négociations entre acteurs publics et privés. Quelle posture, quels savoir-faire développés pour enrichir cette forme de coopération ?

**PÉRI-URBAIN ET MODES DOUX :  
UTOPIE ?** 11

Favoriser les modes doux dans les espaces du péri-urbain est un défi important. Comment réaménager pour favoriser et sécuriser ces modes dans des tissus urbains mal conçus pour ces usages ? Comment transposer des savoir-faire urbains dans ces formes d'urbanité ?

**MOBILITÉ ET INERTIE DE LA VILLE** 12

Progression des modes alternatifs à la voiture, évolution de l'offre commerciale, génèrent des conflits d'usage dans une ville encore largement bâtie pour la voiture. Comment amortir ces tensions par de nouveaux services à la mobilité ou la restructuration des réseaux ?

**VIVRE LA VILLE EN BONNE SANTÉ** 13

Comment les observatoires du bruit et les zones d'actions prioritaires pour l'air peuvent-ils aider à lutter contre nuisances et pollutions ? Comment améliorer la santé par le retour de la nature en ville et la promotion des modes de déplacements « actifs » ?

12h30 - 13h30 Déjeuner

Mercredi 1<sup>er</sup> février 2012

Plénière de clôture animée par  
Stéphane Paoli

14h00 - 14h45 Points forts des débats en ateliers

- ➔ Restitution par :  
**Jean-Marc Offner**, agence urbanisme Bordeaux  
et **Eric Charmes**, laboratoire Rives ENTPE

14h45 - 15h45 Table ronde

Représentants  
de l'État

Présidents  
d'associations d'élus

➔ **Les évolutions de la maîtrise  
d'ouvrage publique**

Représentants  
du CNFPT

Comment les collectivités publiques sont amenées à évoluer dans leurs méthodes et leur posture, dans un contexte où les rôles de la puissance publique et des acteurs privés s'estompent.  
Des représentants de l'État, du CNFPT, des élus et des partenaires privés échantent...

Représentants de  
la sphère privée

15h45 - 16h30 Conclusions

- ➔ **André Rossinot**,  
président du Comité D'Orientation du Certu
- ➔ **Nathalie Kosciusko-Morizet**\*,  
ministre de l'Écologie, du Développement durable,  
des Transports et du Logement